

Dossier de candidature

A compléter et à remettre à votre établissement actuel pour le lundi 9 avril 2018 dernier délai

CANDIDAT(E)

NOM et Prénom : CLASSE :
 Date de naissance :/...../..... Identifiant élève (INE) :
 ETABLISSEMENT ACTUEL (Nom, ville et code postal) :

 NOM (s) et Prénom (s) du (ou des) représentant (s) légal (aux) :
 1- Lien de parenté :
 2- Lien de parenté :
 Adresse du responsable 1 : Téléphone domicile :
 portable :
 Code postal - Ville :

VŒU DU (DE LA) CANDIDAT(E)

Ce dossier de candidature concerne la classe de seconde spécifique du baccalauréat technologique série sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration des trois établissements publics ci-dessous.

Attention, vous ne pouvez formuler qu'un seul vœu.

Etablissement	Coordonnées	Cocher le vœu souhaité	Régime
Loire-Atlantique			
Lycée polyvalent Nicolas Appert, lycée des métiers d'hôtellerie-restauration	24 Avenue de la Cholière – BP 57 44702 ORVAULT Cedex ☎ : 02.51.78.22.00	<input type="checkbox"/>	Internat <input type="checkbox"/> Demi-pension <input type="checkbox"/> Externat <input type="checkbox"/>
Maine-et-Loire			
Lycée polyvalent Sadi Carnot-Jean Bertin, lycée des métiers d'hôtellerie-restauration	25 rue Marceau – BP 10 49401 SAUMUR Cedex ☎ : 02.41.53.50.00	<input type="checkbox"/>	Internat <input type="checkbox"/> Demi-pension <input type="checkbox"/> Externat <input type="checkbox"/>
Vendée			
Lycée professionnel Edouard Branly	5 Boulevard E. Branly – BP 259 85006 LA ROCHE-SUR-YON Cedex ☎ : 02.51.24.06.06	<input type="checkbox"/>	Internat <input type="checkbox"/> Demi-pension <input type="checkbox"/> Externat <input type="checkbox"/>

A, le
 Signature du (de la) candidat(e) : Signature du (ou des) représentant(s) légal(aux) :

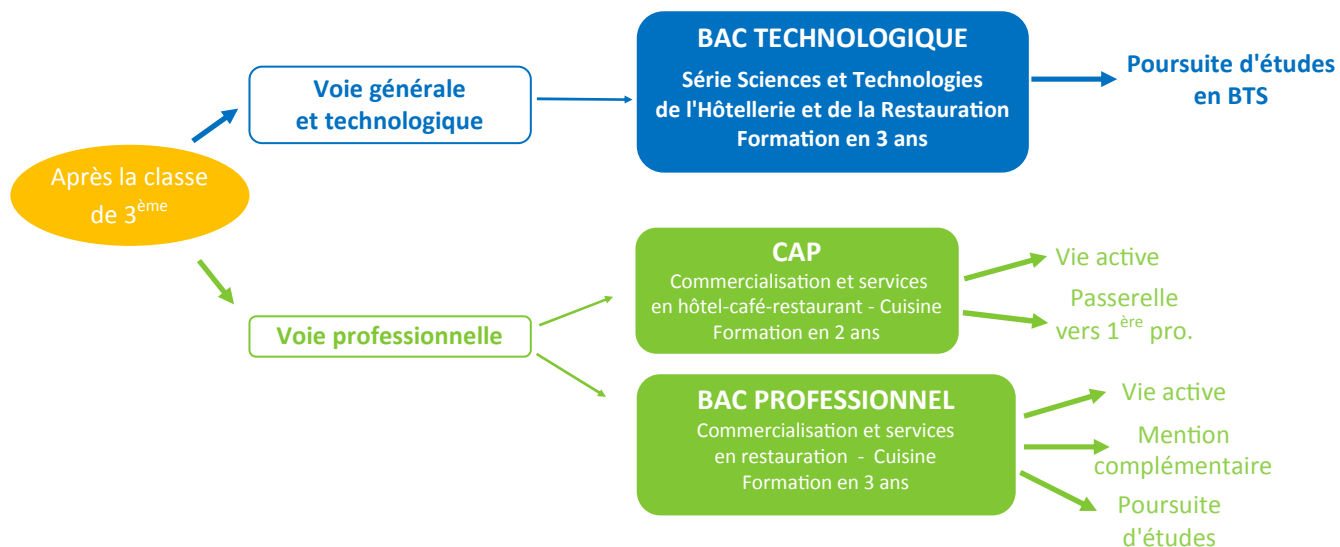
PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- Photocopie des bulletins trimestriels de l'année en cours
- Attestation de stage(s) éventuellement effectué(s) dans la profession hôtelière
- Deux enveloppes autocollantes rédigées à votre adresse et affranchies (tarif lettre prioritaire)



La page 3 de ce dossier doit être complétée par l'établissement actuel de votre enfant.

INFORMATIONS SUR LA FILIERE HOTELLERIE-RESTAURATION



Le bac technologique Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR) s'adresse aux élèves désireux d'exercer dans les métiers de la restauration, de l'accueil, de l'hébergement et de la gestion hôtelière.

Ce bac se compose d'enseignements généraux et d'un enseignement technologique polyvalent ce qui le distingue du bac professionnel.

L'un des objectifs de la série STHR est de développer une base culturelle technologique forte pour favoriser la poursuite d'études supérieures, notamment en BTS du secteur.

INFORMATIONS UTILES SUR LA PROCEDURE DE RECRUTEMENT

1- Candidature

Complétez et remettez ce dossier avec les pièces justificatives **à votre établissement actuel** pour le :

LUNDI 9 AVRIL 2018 DERNIER DÉLAI

ATTENTION : Vous devez également indiquer votre vœu pour une seconde spécifique STHR sur **la fiche de vœu de la première phase d'affectation** (mi-avril) que votre établissement actuel vous remettra, que vous soyez scolarisé(e) en établissement public ou privé.

Ce vœu doit impérativement être saisi par votre établissement actuel dans l'application Affelnet lycée avant le vendredi 20 avril 2018.

2- Entretien individuel

Si votre dossier est retenu, vous serez convoqué(e) à un **entretien individuel** dans l'établissement demandé :
entre le **MERCREDI 18** et le **LUNDI 23 AVRIL 2018**

3- Résultats et confirmation du vœu

Résultats du recrutement en seconde spécifique STHR : **MERCREDI 25 AVRIL 2018**

- Vous êtes **admis(e)** : vous confirmez votre vœu en l'indiquant en rang 1 sur la fiche de vœux de la phase principale d'affectation (fin mai) **que vous soyez scolarisé(e) en établissement public ou privé.**

- Vous êtes en **liste supplémentaire** : vous maintenez votre vœu en l'indiquant en rang 1 sur la fiche de vœux de la phase principale d'affectation (fin mai) **que vous soyez scolarisé(e) en établissement public ou privé.** Il est conseillé d'ajouter d'autres vœux pour obtenir une affectation dans une formation.

- Vous êtes **refusé(e)** : vous devez formuler d'autres demandes sur la fiche de vœux de la phase principale d'affectation.

CADRE RESERVE A L'ETABLISSEMENT ACTUEL DU (DE LA) CANDIDAT(E)

**1- Envoi des dossiers : l'établissement actuel adresse le dossier de candidature de chaque candidat(e) à l'établissement d'accueil concerné
au plus tard pour le JEUDI 12 AVRIL 2018**

2- Saisie dans AFFELNET LYCEE lors de la première phase d'affectation

Il est impératif de saisir le vœu de 2nde spécifique STHR dans AFFELNET lors de la première phase d'affectation, du **lundi 16 au vendredi 20 avril 2018 - 12h00**.

L'élève peut formuler **un seul vœu** : soit pour une seconde spécifique STHR, soit pour une pré affectation en voie professionnelle publique, soit pour une formation professionnelle à recrutement sur dossier.

3- Entretiens individuels

Les élèves dont le dossier est retenu seront convoqués à un entretien individuel qui se déroulera à l'établissement d'accueil entre **les mercredi 18 et lundi 23 avril 2018**.

4- Résultats du recrutement en seconde spécifique STHR

L'établissement actuel de l'élève pourra informer les familles des résultats à compter du **mercredi 25 avril 2018**. Les élèves doivent être informés en amont de la nécessité d'envisager d'autres vœux de formation dès le mois de mai afin de préparer la phase principale d'affectation dans l'éventualité où ils ne seraient pas admis.

5- Saisie sur AFFELNET lors de la phase principale d'affectation - du mercredi 30 mai au jeudi 7 juin 2018 (16h)

Seuls les élèves admis ou en liste supplémentaire qui confirment ce choix en vœu 1 doivent être saisis lors de cette phase d'affectation. Les élèves refusés doivent formuler d'autres vœux.

A COMPLETER PAR L'ETABLISSEMENT ACTUEL DU (DE LA) CANDIDAT(E)

Classe actuelle :

Disciplines	Moyenne annuelle Année précédente	Moyenne 2 trimestres Année en cours	Observations des professeurs Année en cours
Français			
Mathématiques			
Anglais			
Autre langue vivante Préciser :			

Avis motivé du chef d'établissement

sur le projet seconde spécifique STHR du (de la) candidat(e)

A....., le.....

Signature du chef d'établissement
et cachet de l'établissement

CADRE RESERVE A L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL

Décision de la commission d'examen du dossier	Décision du chef d'établissement après entretien individuel et avis du jury
<input type="checkbox"/> Convocation à l'entretien individuel <input type="checkbox"/> Candidature non retenue Signature du président de la commission d'examen du dossier :	<input type="checkbox"/> Inscrit(e) en liste principale <input type="checkbox"/> Inscrit(e) en liste supplémentaire : n° <input type="checkbox"/> Refusé(e) Signature du chef d'établissement :